

## Autorisation pour obtenir le dossier de conduite

Le « dossier de conduite » est le document utilisé par le gouvernement pour divulguer des renseignements précis sur les antécédents de conduite d'une personne. Ce document peut contenir :

- Nom
- Taille
- Catégorie
- Numéro de permis
- Date d'expiration
- Adresse
- Poids
- Date d'émission
- Points d'inaptitude actuels
- Conditions de remise en vigueur (s'il y a lieu)
- Date de naissance
- Sexe
- MVID (numéro d'identification du véhicule à moteur)
- Statut de suspension
- Liste des infractions (description, points d'inaptitude et durée de la suspension)

Assureur : **Souveraine Assurance**

N° de police :

Assuré :

Par la présente, je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ consens à ce que Souveraine Assurance obtienne mon dossier de conduite de la province ci-contre : \_\_\_\_\_ ,

pour calculer les taux applicables et déterminer mon assurabilité en tant que conducteur au titre de la police précitée.

Nom complet :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Date d'embauche (jj/mm/aaaa) :

Numéro de permis de conduire :

Signature :

Date :

Ce document est confidentiel et à l'usage exclusif de la personne ou entité à laquelle il est destiné. Pour toute autre personne qui le recevrait, il est interdit d'en divulguer, copier et distribuer le contenu, ou de prendre toute autre mesure en lien avec le contenu. Si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur.